



Co-op Model FABEC

L'intersyndicale propose un projet alternatif à la fusion pour le FABEC

L'intersyndicale CGC-CGT-FO-UNSA IESSA, majoritaire à la DGAC, a rencontré mercredi 7 avril M. Gilles Savary, médiateur nommé par le gouvernement suites aux grèves de janvier et février 2010.

L'intersyndicale lui a présenté un document comprenant un ensemble de propositions constructives et concrètes pour le FABEC. L'adoption de ce projet permettrait une mise en œuvre du FAB en 2012 sur une base acceptable par les personnels de la DGAC et également de sortir du conflit social en cours. Ce projet porté par l'intersyndicale est en accord avec le Co-op Model de l'ETF dont il précise certains éléments pour l'adapter au FABEC. Il permet de préserver l'unité structurelle de la DGAC.

Les principales propositions de l'intersyndicale comportent la création d'une structure commune de gouvernance des pays du FABEC, des solutions opérationnelles et techniques pour répondre de façon efficace à la fragmentation des services, une politique tarifaire commune et des règles de dialogue social claires avec les organisations syndicales.

Le projet de l'intersyndicale constitue un modèle d'intégration au sein du FABEC basé sur des coopérations de services. C'est une alternative au prestataire unique FABEC, massivement rejeté par les personnels de la DGAC. Il permet de créer un espace intégré reposant sur un processus décisionnel commun et une vision internationale des services.

L'ensemble des propositions de l'intersyndicale sera largement diffusé et exposé aux personnels de la DGAC lors d'assemblées générales. Elles seront présentées au gouvernement, aux parlementaires, à la DGAC ainsi qu'aux syndicats membres d'ETF dans les pays concernés par le FABEC.

L'intersyndicale appelle tous les syndicats et les personnels qui sont attachés à l'unité de la DGAC dans la Fonction publique d'Etat à soutenir ce projet.

L'intersyndicale en appelle également au sens des responsabilités du gouvernement qui doit s'engager sur une voie réaliste, saisir l'occasion de renouer le dialogue avec la majorité des personnels de la DGAC et éviter ainsi de nouveaux conflits sociaux.

Le 8 avril 2010